



Facture en ma faveure, bug facturation internet

Par **thibautsd**, le **23/04/2012** à **17:32**

Bonjour,

mon histoire n'est pas simple, mais je vais tenter de vous la résumer :

- Commande d'un "Deal" (bon de réduction) sur un site assez connu d'achat groupé (commençant par "G") pour des parrures de lit
- Réception sans problème de 2 bon de réductions
- Valeur d'une parrure 219 €
- Valeur d'achat du bon : 79,90 €
- Valeur de la réduction : 139,10 €

- Achat des parrures sur le site (2 commandes)
- paiement des frais de livraison demandés (2 paiements de frais de livraison)

- A réception des factures, je me rend compte de frais de livraison différents
- je scrute le détail des factures et m'apperçoit qu'il est indiqué sur la facture A "2 parrures" (alors que demandé et possible qu'une) et une réduction sur ces 2 parrures :

ce qui me donne :

* facure A (2 parrures) : total : 438 €, Frais de ports 12,99 €, remise 438,00 € Total : 12,99 € (frais de port, réglés en ligne)

* facture B (1 parrure comme demandé) : total : 219 €, Frais de ports 9,99 €, remise 219,00 € Total : 9,99 € (frais de port, réglés en ligne)

- Réception des 2 colis, avec seulement une parrure par colis
- J'en conclu que la facture 1 n'est pas honorée
- Je réclame auprès du fournisseur qui me dit que je n'y ai pas le droit

en conséquence : ai-je le droit de réclamer cette seconde parruer apparaissant sur ma facure (même si le bon ne concernait qu'une parrure) ? si oui, selon quelle législation ?

merci !!